



PROJET PEDAGOGIQUE LA CABANE AUX LOISIRS ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES



SOMMAIRE

1	Introduction	3
2	Présentation	3
2.1	Public accueilli	3
2.1.1	Les mineurs	3
2.1.2	Enfants en situation de handicap	3
2.2	Les locaux	4
2.3	L'équipe	5
2.3.1	Organigramme	5
2.3.2	Rôle de l'animateur	6
2.3.3	Fonctionnement et évaluation	6
2.4	Les modalités d'accueil	7
2.4.1	Horaires et contacts	7
2.4.2	Horaires d'accueil des enfants	7
2.4.3	Horaires de permanence	7
2.4.4	L'accueil du mercredi et des vacances	9
3	La pédagogie	11
3.1	Objectif principal et valeurs transmises	11
3.2	Les projets d'animation	12
4	Conclusion	15

1 Introduction

Situé au 7 bis place des Minimes à Montlebon, l'accueil de loisirs accueille des enfants scolarisés de 2 à 12 ans en périscolaire et pendant les vacances. Le financement de la structure est assuré par la commune, la Caf et par les familles.

Toutes les actions mises en place par la structure font référence au projet éducatif de l'association Familles Rurales : « Permettre aux enfants, aux jeunes et adolescents, vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux. ». C'est en ce sens que le projet pédagogique de l'accueil de loisir de Montlebon est construit. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne en collectivité. En d'autres termes, le projet pédagogique est la ligne conductrice pour la proposition d'activités et pour l'élaboration des règles de fonctionnement réalisées par l'équipe d'animation.

2 Présentation

2.1 Public accueilli

2.1.1 Les mineurs

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Les enfants accueillis sont majoritairement des habitants de Montlebon. Nous accueillons également quelques enfants provenant de villages environnants (Morteau, Les Gras...). L'accueil de loisirs compte en moyenne 50 enfants sur le temps du matin, 130 enfants le temps du midi et 60 enfants le temps du soir.

2.1.2 Enfants en situation de handicap

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

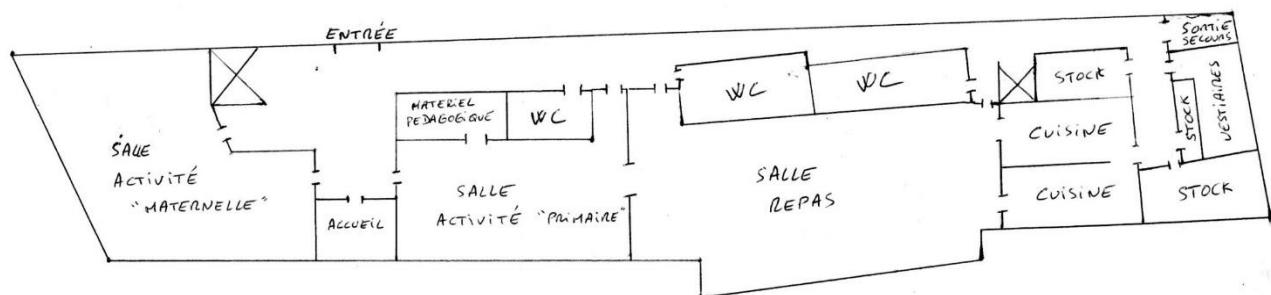
L'accueil de loisirs souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles.

Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes. Le directeur et la famille échangent autour d'un document type (« Fiche de connaissance ») permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

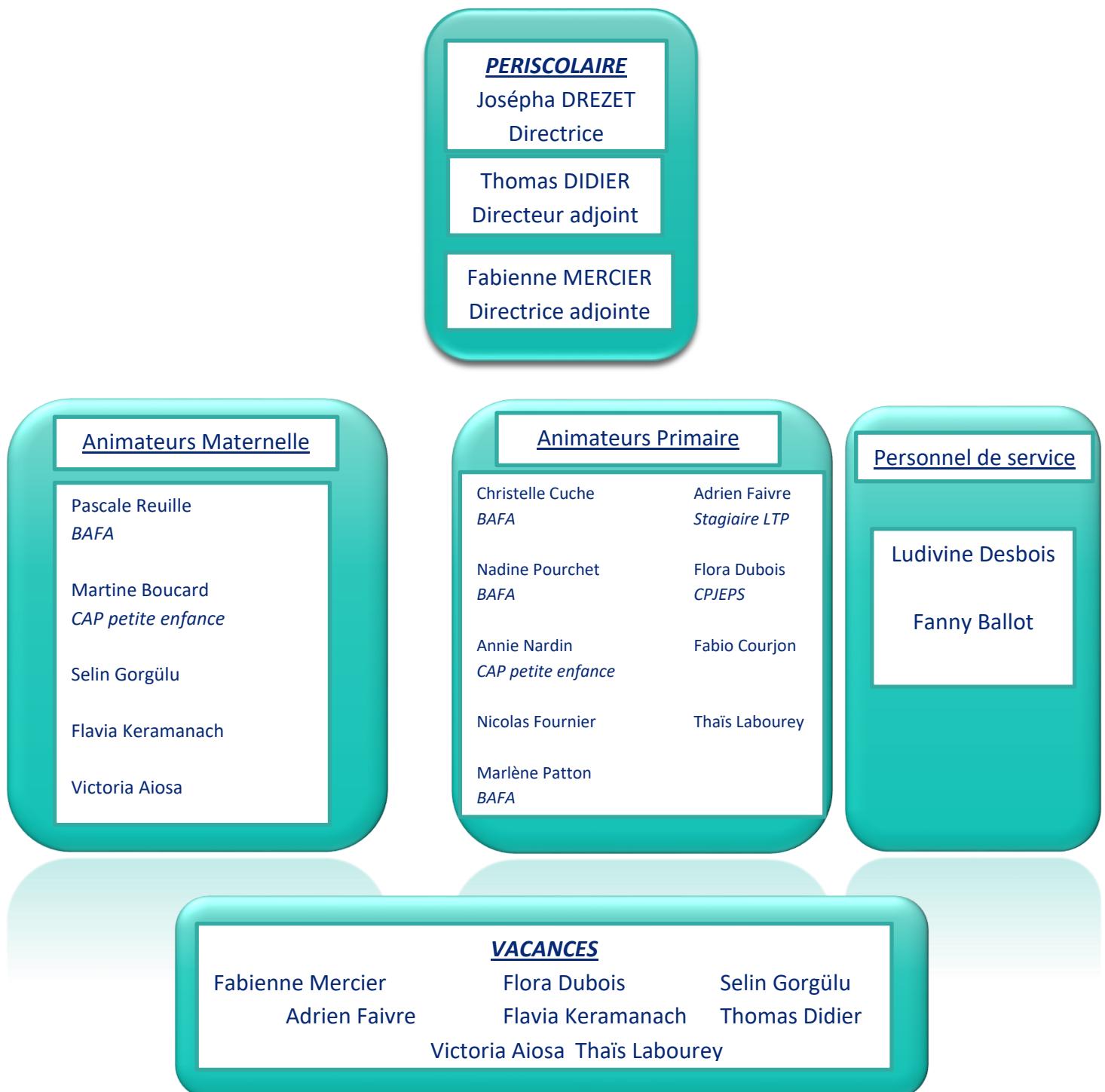
Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à son équipe. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant. Le dossier est complété par les bilans des diverses périodes (vacances, année scolaire) tout au long de l'année pour un meilleur suivi.

2.2 Les locaux



2.3 L'équipe

2.3.1 Organigramme



2.3.2 Rôle de l'animateur

Le rôle principal de l'animateur, est, comme son nom l'indique, de proposer des activités, des jeux pédagogiques pour les enfants et de les adapter en fonction des âges et des demandes. Dans tous les cas, le rôle d'animateur est d'accompagner et non pas « de faire à la place » des enfants.

L'animateur a un rôle d'adulte référent pour les enfants, c'est-à-dire qu'il pose un cadre pour la vie en collectivité tout en favorisant leur autonomie. Par les liens de confiance qui se construisent entre l'animateur et l'enfant, la présence de l'adulte est ainsi sécurisante. L'enfant sait qu'il peut être écouté et qu'il peut, s'il le souhaite partager des émotions, des ressentis.

Par le biais d'activités et d'échanges, l'animateur transmet ses connaissances. Il invite les enfants à en faire de même en les questionnant sur leurs goûts, leurs intérêts... Il favorise le partage de connaissance entre les enfants.

Enfin, une veille sur la sécurité des enfants, sur leurs hygiènes et sur leurs équilibres alimentaires, est assurée par l'ensemble des animateurs.

2.3.3 Fonctionnement et évaluation

Des réunions d'équipes sont prévues toutes les semaines en période scolaire afin d'échanger sur les activités, sur l'organisation des journées, sur les objectifs pédagogiques et sur le fonctionnement de la structure d'accueil de loisirs. Nous adaptons notre fonctionnement de manière récurrente pour améliorer toujours plus la qualité de notre accueil et donc la satisfaction des enfants. Trimestriellement, nous réalisons un bilan des objectifs au travers des activités proposées... pour évaluer leurs bénéfices, leur pertinence et leurs améliorations possibles.

L'équipe compte, des stagiaires de différentes formations (BPJEPS, CAP EPE, CPJEPS, BAFA). Il leur est demandé, selon leur cursus, de proposer des activités avec les enfants et/ou de mettre en place un projet qui sera l'objet d'un de leurs modules de formation. De plus, un suivi régulier est réalisé par la direction suivant le cursus de formation choisi.

L'objectif principal de l'équipe étant toujours, le bien-être des enfants.

2.4 Les modalités d'accueil

2.4.1 Horaires et contacts

L'accueil de loisirs se situe au 7 bis place des Minimes, au premier étage. Il est placé dans le prolongement du groupe scolaire. L'accès s'effectue par l'escalier extérieur sur le côté du bâtiment, vers la salle des fêtes de Montlebon.

2.4.2 Horaires d'accueil des enfants

Du lundi au vendredi (sauf le mercredi):

De 6h30 à 8h30

De 11h45 à 13h30

De 16h15 à 18h30

Le mercredi et les vacances scolaires :

De 6h30 à 18h30 (possibilité d'inscrire à la journée ou demi-journée)

Vacances scolaires :

Vacances de Noël : Fermeture les deux semaines

Vacances de la Toussaint, d'Hiver et Pâques : L'accueil de loisirs est fermé la première semaine. L'accueil des enfants est ouvert la seconde semaine.

Vacances d'Eté : Ouverture les deux premières semaines de juillet et les deux dernières d'août.

2.4.3 Horaires et informations

L'accueil de loisirs est fermé les jours fériés.

En ce qui concerne la transmission d'informations, nous communiquons avec les familles par mails et/ou depuis notre site : <http://www.famillesrurales.org/montlebon/>

Nous affichons également des informations sur la porte du local ascenseur en bas du bâtiment. Nous invitons les parents à les consulter régulièrement

2.4.4 Organisation de la journée périscolaire

Matin

De 6h30 à 8h : arrivée des enfants accompagnés de leurs parents. Ils sont invités à se rendre dans la salle d'activité « primaire » ou « maternelle » selon leur âge. Ils ont la possibilité de rejoindre les activités proposées par les animateurs, de faire des jeux en libre accès ou de se reposer pour ceux qui le souhaitent dans un coin dédié.

A 7h30 : C'est l'heure du petit déjeuner pour les enfants inscrits. Après un passage aux toilettes, un repas complet est proposé aux enfants : pain frais, produits laitiers, céréales, jus de fruit, fruits frais. Deux animateurs encadrent le petit déjeuner. Pendant ce temps, deux autres animateurs restent en salles d'activité et accueillent les enfants qui arrivent.

Vers 8h10 : fin de l'activité et rangement de la salle par les enfants et les animateurs. Passage aux toilettes si besoin et départ pour l'école.

Midi

La pause méridienne est divisée en deux temps :

- Un temps de repas : après un passage au toilettes les enfants prennent leur repas composé d'une entrée d'un plat d'un fromage et d'un dessert. Chaque semaine un repas végétarien est proposé, nous proposons également 4 types de repas : repas classique, repas sans porc, repas végétarien, repas intolérance alimentaire (allergie œuf, poisson ...). Le temps de repas est un temps éducatif, quand les conditions sanitaires le permettent les animateurs prennent le repas avec les enfants et appliquent les mêmes règles.
- Un temps d'animation : les enfants par groupe participent à l'activité proposée par leur animateur (sport, musique, art plastique, jeux ...)

Les enfants selon leur classe prennent d'abord leur repas puis ont leur temps d'activité ou inversement. Les petites sections de maternelle ont quant à eux tout le temps de midi pour eux.

Soir

A 16h15 : Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe. Après un passage aux toilettes, les enfants vont en salle repas pour prendre leur goûter. Depuis la rentrée de septembre 2020 nous tentons d'améliorer la composition de nos gouters En effet, afin d'éviter au maximum les produits transformés (céréales et gâteaux industriels par exemple) nous sommes revenus à des goûters plus simple comme pain, chocolat, confiture, fruits. Les commerçants du village nous permettent d'avoir chaque jour des produits frais : Pain, pain de mie ou brioche du jour à la boulangerie, fruits reçus chaque matin au petit magasin du village, yaourts de la fruitière avec pots en verre consignés ... Les enfants mangent local, plus sain, cela permet d'ouvrir des discussions sur la provenance des produits, l'écologie et la santé avec les enfants pendant le goûter.

A 17h : A la fin du goûter, certains enfants sont attendus par leurs parents donc ils repartent avec eux. (Le départ pour les enfants inscrits au goûter ne se fait pas avant 16h50 pour laisser les enfants prendre le temps de terminer leur collation). Les enfants rejoignent les salles d'activités « maternelle » et « primaire » accompagnés des animateurs.

De 17h à 18h30 : Départ des enfants avec leurs parents. (Le départ des enfants avec des personnes tierces doit être impérativement signalées et confirmer par l'accueil de loisirs en amont)

2.4.5 L'accueil du mercredi et des vacances

L'organisation des mercredis et des vacances s'articule autour de deux activités quotidiennes (matin et après-midi), de temps de jeux libres et de temps calmes. Les animations sont construites en amont pour proposer une large variété d'activités : manuelles, sportives, culinaires, culturelles, musicales...

L'équipe est composée d'animateurs permanents et d'un directeur.

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée. Les arrivées sont possibles entre 6h30 et 9h puis entre 13h30 à 14h. Les départs se font à 12h puis entre 17h et 18h30.

Les inscriptions se font sur le Portail Familles au minimum 48h (jours ouvrés) à l'avance. Les programmes d'animations sont disponibles en ligne sur notre site.

Voici, le déroulement d'une journée type :

De 6h30 à 9h : Arrivée des enfants accompagnés de leurs parents. Temps libre : les enfants ont la possibilité de faire des jeux avec les animateurs, seul ou avec d'autres enfants.

A 8h : C'est l'heure du petit déjeuner pour les enfants inscrits. Passage aux toilettes puis avec l'aide de l'animateur, ils dressent les tables et préparent le petit déjeuner (tartines de pain frais, céréales, produits laitiers, fruits frais...). Pendant ce temps, deux autres animateurs restent en salles d'activité, le directeur assure l'accueil des enfants.

A 9h : A la fin du petit déjeuner, tous les enfants se réunissent soit en salle primaire soit en salle maternelle. Présentation du déroulement de la matinée et des activités.

11h : Fin de l'activité et rangement de la salle par les enfants et les animateurs. Temps calme puis temps libre (en intérieur ou en extérieur) avant le repas.

Entre 11h45 et 12h : départ et arrivée des enfants accompagnés de leurs parents.

12h - 13h : Repas, après passage aux toilettes.

Entre 13h30 et 14h : départ et arrivée des enfants accompagnés de leurs parents.

13h00 : sieste pour les petits et temps calme pour les grands puis jeux libres.

14h : Présentation du déroulement de l'après-midi puis début des activités.

16h : Fin de l'activité et rangement. Puis temps libre (en intérieur ou en extérieur).

16h30 : Goûter, après passage aux toilettes. Les enfants participent au dressage des tables et à la préparation du goûter.

De 17h à 18h30 : Temps de jeux libres avant l'arrivée des parents.

3 La pédagogie

3.1 Objectif principal et valeurs transmises

Que ce soit dans son fonctionnement, dans les activités proposées ou dans sa pédagogie, l’objectif principal de l’équipe de l’accueil de loisirs est toujours en priorité, le bien-être de l’enfant. En ce sens, cette année, les animateurs, avec appui de la direction, ont choisi de proposer un projet pédagogique :

« Que l’enfant grandisse dans un lieu de vie adapté à ses besoins et qui répond à son rythme quotidien. »

En d’autres termes, il est proposé aux enfants de développer et/ou de découvrir des aptitudes, dont ils ont peu ou pas connaissance. Par le biais de ces découvertes, l’équipe les accompagne à affiner l’expression de leurs émotions, de leurs ressentis, de leurs besoins et de leurs limites.

- Permettre à l’enfant de retrouver et de renforcer l’autonomie à travers les jeux, la valorisation, le temps qui passe et les temps calmes.
- Renforcer la coopération entre enfants par la diversité des activités et le plaisir. La tolérance entre enfants sera quant à elle approfondie.
- Permettre à l’enfant de se socialiser à travers le partage, la sensibilisation au handicap et à l’accueil d’enfant porteur de handicap.

Ces objectifs et valeurs seront développés avec chaque animateur tout au long de l’année.

3.2 Les projets d'animation

En ce qui concerne l'objectif de découverte et développement des aptitudes des enfants, les animateurs proposent plusieurs activités :

- Sensibiliser les enfants à l'expression
 - Par l'art plastique : L'idée est de favoriser les aptitudes, voire les dons des enfants, en stimulant leur imagination. Plusieurs techniques et méthodes sont utilisées : dessins, création de mode, peinture, origami, création d'histoire ou Kamishibaï, explication de ses œuvres, jeux de rôles, bande dessinée, modelage... Par cette diversité de techniques d'art plastique, chacun trouve celle qui lui correspond le mieux et/ou découvre une activité inédite et par la même occasion des talents cachés. Une fois, les réalisations faites, les enfants ont le choix de les rapporter chez eux ou de les afficher dans les locaux. En effet, les enfants ont proposé de créer le : « Mur des artistes » dans la salle d'activités des primaires où ils peuvent exposer leurs œuvres. Pour favoriser également l'esprit d'équipe et les compétences collectives, il est proposé par l'animateur de créer des œuvres collectives. Ces exercices permettent de renforcer le dialogue, l'écoute, le respect de chacun et la notion de compromis.
 - Par le chant : Une activité chant est proposée par une animatrice sur le temps de midi et certains matins. Au-delà de la découverte, le chant a de nombreuses vertus tels que : la confiance en soi, l'expression orale, l'apaisement. En effet, la respiration abdominale permet l'oxygénéation de l'organisme qui conduit à la détente. C'est un moment de partage qui favorise l'expression de soi et donne de l'assurance physique.
 - Par le sport : Beaucoup ont une fibre d'éducateur sportive, c'est pour cela que nous essayons de renforcer la coopération et la tolérance à travers l'activité physique.
 - Par l'expression orale : Durant le temps du midi, les animateurs proposent des petits temps d'échange (environ 15mins) pour partager leurs expériences. Parfois un thème est proposé, par exemple en lien avec les saisons et les périodes de l'année ou sur les centres d'intérêts des enfants. Parfois le thème est libre, les enfants racontent quelque chose qu'ils ont juste envie de partager. Ces temps permettent l'expression, la valorisation de leurs goûts, la découverte de l'autre et de son environnement, le respect de chacun et de son temps de parole mais ils favorisent également l'écoute. Ils suscitent l'intérêt ; les enfants n'hésitent pas à se questionner entre eux.

En ce qui concerne la « découverte de soi », les animateurs proposent des d'activités mais ils favorisent également cette découverte par des sensibilisations dans la vie quotidienne. En effet, ils invitent les enfants à exprimer leurs émotions, leurs besoins, leurs envies mais aussi à développer des notions tel que l'esprit d'équipe et le partage. Toujours en veillant au rythme de chacun et au libre choix.

➤ Sensibiliser à l'éveil des sens

C'est une découverte de tous les instants ; par divers biais l'éveil des sens peut avoir lieu :

- Dans les gestes de la vie quotidienne, lors des repas par exemple, les enfants explorent aussi bien le goût, que la vue mais aussi l'odorat, à travers des saveurs, des senteurs et des textures diverses et variées.
- Dans le contenu d'une activité ; nombreuses sont les activités où un ou plusieurs sens sont sollicités : conte d'histoires, musique, visionnage de films, activités manuelles, cuisine, visite de lieux inédits...etc
- Dans le déroulement et fonctionnement d'une activité ; les règles de vie en collectif sont aussi une base pour l'éveil des sens, tel que l'écoute des autres (enfants et adultes) dans un temps d'échange par exemple.

Par ces multiples explorations, les enfants apprennent à affiner leurs goûts, leurs intérêts, leurs envies et à les respecter, se respecter. Ils apprennent également à mettre des mots sur des sensations, des expériences et ils enrichissent leur vocabulaire.

➤ Sensibiliser aux notions de vie collective

Une animatrice propose chaque midi à la classe dont elle a la responsabilité (classe de CM1 ou CM2) de choisir par commun accord l'activité qu'ils ont envie de réaliser. Le but est qu'ils apprennent à exprimer leurs envies, à négocier avec les autres et à faire parfois des compromis. L'animatrice est en appui pour proposer si besoin ses idées et intervenir pour faciliter les échanges et la recherche de solutions (séparation de l'activité en deux temps par exemple). Elle a un rôle de médiatrice pour favoriser l'autonomie des enfants, la collaboration et la cohésion de groupe. Un point régulier est fait pour questionner les enfants sur ce fonctionnement afin d'évaluer la satisfaction et la pertinence.

➤ Sensibiliser à la relaxation

Une animatrice propose sur le temps de midi, aux enfants qui le souhaitent, une initiation à la relaxation. Il s'agit d'un temps au calme pour se poser, pour ralentir. Accompagnés de musique, d'histoires racontées par l'animatrice, les enfants se laissent aller à la visualisation, à la connexion avec leur imaginaire et par la respiration ils prennent conscience de leurs corps. Cette méthode permet une détente musculaire du corps et donc une évacuation des émotions négatives, comme le stress par exemple.

➤ Sensibiliser à l'expression des émotions

Plusieurs animateurs souhaitent cette année orienter leur travail avec les enfants sur l'expression des émotions, des sentiments. Il est prouvé que l'expression des émotions a un impact sur le comportement social, elle permet, entre autres, de surmonter le stress et de gérer son agressivité. Elle permet également d'apprendre à tenir compte de ce que l'enfant ressent et de ce que les autres ressentent, et donc à développer l'empathie et la bienveillance pour lui et pour les autres.

Pour se faire, différents moyens ont été mis en place par les animateurs. En effet, afin d'enrichir le vocabulaire des enfants en terme de ressentis et de sentiments, un tableau est disponible en salle d'activités pour faciliter la verbalisation. Des « pots à émotions » sont également disponibles, pour que les enfants qui ne souhaitent pas exprimer oralement une émotion puissent le faire à l'écrit. Ils notent sur un morceau de papier leur émotion et la mettent dans le pot correspondant.

Autour de cette thématique, les animateurs proposent diverses activités : dessiner ses émotions, groupes d'échanges, « jeux du bonheur », lecture...etc

➤ Sensibiliser au handicap

Nous souhaitons insister sur la socialisation en les sensibilisant au handicap et ses composantes en abordant le langage des signes. Mettre en place un partenariat avec l'ESAT est aussi un objectif. Nous travaillons aussi en inclusion avec la classe UE lors des mercredis (accueil d'un enfant) et le vendredi midi (accueil de deux enfants).

4 Conclusion

Que ce soit dans le fonctionnement, dans les objectifs ou dans les moyens d'évaluations, l'équipe a, à cœur de veiller au développement des enfants et à favoriser leur apprentissage. De nombreuses activités sont ainsi proposées pour susciter chez les enfants, l'envie de découvrir et de partager avec les autres. C'est aussi dans la vie quotidienne que l'apprentissage à lieu, comme par exemple à travers les règles de vie en collectivité.

La communication et les échanges sont une priorité pour l'équipe afin d'évaluer constamment le travail effectué. De plus, l'équipe est en permanence attentive aux demandes, aux besoins, aux intérêts et aux limites des enfants. En effet, il est indispensable de cerner avec précision leurs besoins afin de proposer des réponses adaptées, cohérentes et pertinentes. Ces observations et constats sont le point de départ du projet pédagogique et des objectifs définis.